

### **Assemblée générale mixte des actionnaires du 21 mai 2021 :**

### **modalités de tenue de l'Assemblée et mise à disposition des documents préparatoires de cette Assemblée**

**Toulouse, 30 avril 2021**

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 et conformément aux dispositions du décret n°2021-255 du 9 mars 2021 prorogeant la durée d'application de l'Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant notamment adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de Covid-19, l'assemblée générale mixte de la société LATECOERE se tiendra à huis clos, hors la présence physique des actionnaires, au siège social de la Société situé au 135 rue de Périole - 31500 Toulouse.

Compte tenu des mesures administratives limitant ou interdisant les déplacements ou les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires la tenue de l'assemblée en présentiel a dû être écartée.

Dans ces conditions, les actionnaires pourront exercer leur droit de vote uniquement à distance avant l'assemblée générale via le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration.

Conformément aux dispositions de l'article 5-1, II de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020, telle que modifiée, l'Assemblée générale sera retransmise en direct, sous réserve que des raisons techniques ne rendent impossible ou ne perturbent cette retransmission. La rediffusion en différé sera également disponible dans le délai prévu par la réglementation. Les actionnaires pourront accéder à la diffusion en direct et en différé depuis le site de la Société : <https://www.latecoere.aero/>.

Chaque actionnaire a la faculté de poser des questions écrites sur les sujets qui relèvent de l'assemblée générale. Ces questions devront être adressées au siège social de la Société, à l'attention du Président du Conseil d'administration, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie de télécommunication électronique à l'adresse suivante : [mandataires-ag-latecoere@latecoere.aero](mailto:mandataires-ag-latecoere@latecoere.aero), au plus tard le deuxième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Les modalités de participation à l'assemblée générale seront précisées sur la page dédiée à l'actualité et à la communication sur le site de la Société. Il est précisé que ces modalités de participation à l'assemblée générale pourraient évoluer en fonction des impératifs sanitaires et/ou légaux. Les actionnaires sont donc invités à consulter régulièrement la page dédiée à l'actualité et à la communication sur le site de la Société : <https://www.latecoere.aero/finance/actualites-financieres/>.

Toutes les informations utiles sur cette Assemblée générale seront publiées sur le site internet de Latécoère (rubrique « Finance », section « Informations réglementées », « Documents relatifs à l'Assemblée Générale » à l'adresse [www.latecoere.aero](http://www.latecoere.aero)) et notamment toute précision concernant les modalités de sa tenue, l'avis de réunion paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 16 avril 2021 (bulletin numéro 46), la brochure de convocation mise en ligne le 30 avril 2021, ainsi que l'avis de convocation de cette Assemblée générale qui sera prochainement publié au BALO.

Les informations mentionnées aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sont intégrées dans la brochure de convocation de l'assemblée ainsi que dans le Document d'enregistrement universel 2020 qui a fait l'objet d'un dépôt le 22 avril 2021 auprès de l'Autorité des marchés financiers, qui sont également disponibles sur le site internet de Latécoère (rubrique « Finance », section « Informations réglementées », « Documents relatifs à l'Assemblée Générale » à l'adresse [www.latecoere.aero](http://www.latecoere.aero), ainsi qu'à l'adresse <https://www.latecoere.aero/finance/informations-reglementees/>).

Les autres documents et renseignements concernant l'Assemblée générale, et notamment ceux visés à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce, sont tenus à la disposition des actionnaires, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peuvent, le cas échéant, être consultés sur le site internet de la Société. Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale 2021 sur le site internet de la Société [www.latecoere.aero](http://www.latecoere.aero).

---

### À propos de Latécoère

*Groupe international partenaire de « rang 1 » des grands avionneurs mondiaux (Airbus, Embraer, Dassault, Boeing, Bombardier et Mitsubishi Aircraft), Latécoère intervient dans tous les segments de l'aéronautique (avions commerciaux, régionaux, d'affaires et militaires), dans deux domaines d'activités:*

- *Aérostructures Industrie (55 % du CA) : tronçons de fuselage et portes,*
- *Systèmes d'Interconnexion (45 % du CA) : câblage, meubles électriques et équipements embarqués.*

*Le Groupe employait au 31 décembre 2020, 4172 personnes dans 13 pays. Latécoère, société anonyme au capital de 189 637 036 € divisé en 94 818 518 actions d'un nominal de 2 €, est cotée sur Euronext Paris - Compartiment B, Codes ISIN : FR0000032278 - Reuters : LAEP.PA - Bloomberg : LAT.FP*

#### **Taddeo**

Antoine Denry / Relations Investisseurs  
+33 (0)6 18 07 83 27

Pierre-Jean Le Mauff / Relations Media  
+33 (0)7 77 78 58 67  
[teamlatecoere@taddeo.fr](mailto:teamlatecoere@taddeo.fr)